

SEBASTIEN B.

**Avocat
SCP Cabinet Lexia (Bordeaux)**



Pouvez-vous décrire les principales MISSIONS que vous exercez dans le cadre de votre emploi actuel ?

En tant qu'avocat, je suis amené à assurer le suivi de procédures contentieuses mais aussi à assister mes clients dans le cadre de tractations professionnelles. Mon quotidien professionnel est donc rythmé par trois types de temps :

- Les rendez-vous avec les clients afin d'appréhender leurs difficultés et leur proposer éventuellement une solution contentieuse ou non contentieuse ;
- La rédaction des actes de procédure en cas de contentieux ou des actes élaborés dans le cadre de mission de conseil et d'assistance ;
- Les audiences.

Pouvez-vous nous raconter votre PARCOURS d'études et vos expériences professionnelles depuis l'obtention de votre licence ?

A compter de l'obtention de ma licence, je me suis orienté vers un DEA de droit public qui m'a permis de réunir un solide bagage juridique. Cette formation étant très généraliste, j'ai complété le tout par un Master 2 de Droit public des affaires afin de recentrer sur ce qui est aujourd'hui mon cœur d'activité.

Pouvez-vous nous indiquer ce que la LICENCE vous a apporté ?

La licence obtenue m'a permis d'appréhender et surtout de m'approprier le raisonnement juridique nécessaire pour apporter des solutions concrètes aux problèmes que me soumettent mes clients. Ce même raisonnement s'applique à toutes les branches juridiques, ce qui rend indispensable sa maîtrise.